



Ville de Métis-sur-Mer



AVIS PUBLIC AUX RÉSIDANTS DE MÉTIS-SUR-MER

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 22-160 QUI AMENDE LE RÈGLEMENT #12-73 INSTITUANT UN PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET D'AIDE AUX FAMILLES SUR LE TERRITOIRE DE MÉTIS-SUR-MER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier que le Conseil municipal de Métis-sur-Mer a adopté, le 12 septembre 2022, un règlement portant le no.22-160 qui amende le règlement #12-73 instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de Métis-sur-Mer. Tous les intéressés peuvent prendre connaissance du dit règlement au bureau municipal.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

AVIS DONNÉ À MÉTIS-SUR-MER, ce 13^e jour du mois de septembre 2022.

Stéphane Marcheterre
Directeur général et secrétaire-trésorier

English copy on the other side



Ville de Métis-sur-Mer



PUBLIC NOTICE TO RESIDENTS OF METIS –SUR-MER

Regulation 22-160 to amend Regulation 12-73 establishing a home ownership and family assistance program in Métis-sur-Mer

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Stéphane Marcheterre, Director General and secretary treasurer that the municipal council of Métis-sur-Mer adopted, on September 13th, 2022, Regulation 22-160 to amend Regulation 12-73 establishing a home ownership and family assistance program in Métis-sur-Mer. Any interested party may consult the said By-Law at the office of the Municipality.

This By-Law comes into effect in accordance with the Law.

GIVEN AT MÉTIS-SUR-MER this 13th day of September 2022.

Stéphane Marcheterre
Director General and secretary treasurer

Copie française de l'autre côté